

Stupide Macron, le crime contre l'humanité, ce sont les Barbaresques



Emmanuel Macron, porte-voix de l'ultralibéralisme décomplexé et pourfendeur méprisant de l'illettrisme, a encore dit une connerie ! Ce n'est pas la première, et on attend la suite avec impatience ! La colonisation, crime contre l'humanité, rien que ça !

Donc, toutes les colonisations sont des crimes contre l'humanité, étant entendu qu'à un moment ou un autre, elles sont sanglantes. M'est avis que l'avancée de l'islam, dans les siècles qui ont suivi la mort de Mahomet, n'a pas été de tout repos pour les populations envahies !

Chez nous, par exemple, après la victoire de César sur l'alliance menée par Vercingétorix, la répression romaine a consisté en massacres de masse, viols et pillages. Cependant, d'autres fruits que ceux de la guerre ont poussé, et les cultures se sont rencontrées. Aujourd'hui, il ne viendrait à l'idée de personne d'aller lacérer les peintures du Louvre évoquant l'histoire de Rome ou plastiquer le théâtre antique d'Orange, en prétextant que ce sont là les symboles de

criminels contre l'humanité !

Mais avec l'islam il n'y a pas de date de péremption et l'on va bientôt devoir demander officiellement pardon pour la prise de Jérusalem en 1099, prenant soin de ne pas trop s'interroger sur le pourquoi des croisades évidemment ! Les torts, quand on parle avec les musulmans, ne sont JAMAIS partagés. Alors, la colonisation, pensez !

Cependant, en 1830, sommes-nous allés conquérir ces terres pour le plaisir ou, plutôt, contraints et forcés par certains pirates des mers, autrement appelés Barbaresques ?

Il y a quelques mois, un article de Philippe Delorme apportait un élément de réponse : *« Ainsi, jusqu'en 1830, Alger demeure soumise au pouvoir nominal de la Sublime Porte. Mais en réalité, cette Régence, comme celles de Tunis et de Tripoli, recouvre son autonomie, pour se transformer en un repaire criminel, refuge de trafiquants et d'écumeurs des mers en quête de rapines, non seulement turcs, berbères ou arabes, mais également italiens, espagnols ou même français. À ces aventuriers sans scrupule, l'islam offre une foi et une loi, habillant leurs exactions du manteau de la religion. »*

Delorme ajoutait : *« Cette traite longtemps occultée – elle n'est pas "historiquement correcte" – a infligé un traumatisme durable aux riverains de la Méditerranée, au point que certaines régions menacées seront désertées. Selon l'universitaire américain Robert C. Davis, (auteur d'Esclaves chrétiens, Maîtres musulmans, l'esclavage blanc en Méditerranée, 1500-1800), entre 1530 et 1780, le chiffre total des Européens capturés par les corsaires barbaresques, établi à partir des archives douanières, avoisinerait 1 250 000 personnes, toutes origines confondues. »*

(Valeurs actuelles, N°4170)

Je l'avais déjà évoqué ici-même et dans les colonnes de Boulevard Voltaire, Lamartine en personne – écrivain

romantique exceptionnel et homme politique modéré – fit, le 2 mai 1834, un discours édifiant à la Chambre des députés pour conserver l'Algérie, dont les frontières n'étaient bien entendu pas les mêmes qu'à présent. Au-delà des considérations économiques, il disait ceci : « Remettre les rivages et les villes de l'Afrique à des princes arabes, ce serait confier la civilisation à la barbarie, la mer à la garde de ses pirates, nos colons à la protection et à l'humanité de leurs bourreaux. »

Le 22 Juillet 1834, une ordonnance royale faisait de l'Algérie une colonie française.

Ces Barbaresques étaient, eux, de véritables criminels contre l'humanité non musulmane, dont la culture populaire s'est même emparée : on se souvient de la fameuse scène où la délicieuse Michèle Mercier, court-vêtue, est présentée pour être vendue à un marché aux esclaves (Indomptable Angélique, de Bernard Borderie). Ceci n'est pas un mythe d'extrême-droite mais bel et bien une tragique réalité.

On parle de répression et d'exploitation des populations arabes. Sans doute, mais en Europe, à cette époque, les peuples n'étaient pas mieux lotis, comme l'attestent Les Misérables, d'Hugo ; Oliver Twist, de Dickens ; Germinal, de Zola.

« *Oui, mais il y a eu le massacre de Sétif !* » diront certains. Massacre ou réponse à une agression violente ? Face à la réécriture de l'histoire, François Cochet, Maurice Faivre, Guy Pervillé et Roger Vétillard ont très justement interpellé les pouvoirs publics dans une tribune du Figaro : « *L'émeute de Sétif n'est pas due à l'indignation provoquée parmi les manifestants par la mort du porte-drapeau Saâl Bouzid, mais à une véritable insurrection armée qui a fait 23 morts et 80 blessés européens à Sétif.* »

(<http://www.lefigaro.fr/histoire/2015/05/07/26001-20150507ARTFIG00307-massacres-de-setif-l-autre-face-du-8-mai-1945.php>)

Les Algériens, une fois indépendants, se sont bien rattrapés question répression et assassinats. C'était l'époque de la valise ou le cercueil, malgré les « Dispositions concernant les citoyens français de statut civil de droit commun » des accords d'Evian : « Ils recevront les garanties appropriées à leurs particularismes culturel, linguistique et religieux. Ils conserveront leur statut personnel qui sera respecté et appliqué par des juridictions algériennes comprenant des magistrats de même statut. Ils utiliseront la langue française au sein des assemblées et dans leurs rapports avec les Pouvoirs publics. Une association de sauvegarde contribuera à la protection des droits qui leur sont garantis. Une Cour des garanties, institution de droit interne algérien, sera chargée de veiller au respect de ces droits. »

Voir le documentaire édifiant de Charly Cassan sur le départ précipité des Pieds-Noirs.

<https://www.youtube.com/watch?v=lghZQSfhDWY>

Macron, le dandy des banques, a donc stupidement rouvert une blessure pour le plaisir d'entendre parler de lui, prouvant une fois de plus qu'il est une petite vérole politique : alors ne mettez pas votre bulletin de vote n'importe où !

Charles Demassieux